

Économies de subsistance

Quels leviers pour l'action publique ?

Circonscrire, comprendre, accompagner

L'ÉCO
des quartiers
2023



Sommaire

Le Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV)	5
Édito	6
Les CRPV s'engagent	7
Économies de subsistance : de quoi parle-t-on ?	9
- Le travail non-déclaré : "vieux serpent de mer"	10
- Un regain d'intérêt à confirmer dans l'action	12
Pourquoi et comment les observer ?	13
- Susciter et soutenir des recherches-action	13
- EXPÉRIENCE n° 1 : La mécanique de rue dans trois quartiers prioritaires d'île de France	15
- EXPÉRIENCE n° 2 : Mécanique de rue au quartier Château à Rezé	16
- EXPÉRIENCE n° 3 : Les économies populaires de subsistance dans le quartier de la Mosson à Montpellier dans l'Hérault	19
Pourquoi et comment les accompagner ?	21
- Mesures de dissuasion, d'incitation et de persuasion	21
- Situer l'action au bon niveau	22
- EXPÉRIENCE n° 4 : La mécanique de rue : l'expérience séquanodionysienne	23
- EXPÉRIENCE n° 5 : Cuisine communautaire collective : l'expérience de l'association Taf & Maffé	25
- EXPÉRIENCE n° 6 : Des espaces marchands encadrés pour les biffins	27
Les travaux des partenaires	29
Bibliographie	30





Le Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV)

Les centres de ressources politique de la ville sont implantés dans 20 régions, dont 4 en outre-mer. Ils exercent auprès des acteurs de la politique de la ville (cohésion sociale, développement économique et rénovation urbaine) une mission de qualification, de mise en réseau, de diffusion des bonnes pratiques avec le soutien de toutes les institutions concernées, en particulier de l'État et des collectivités territoriales.

Constitués en réseau national, les centres de ressources sont en capacité de mutualiser des outils, d'identifier des complémentarités et de dégager des analyses communes et des propositions à partir de leur connaissance des réalités de terrain.

Depuis 2017, les professionnels des CRPV en charge des thématiques du développement économique, de l'emploi et de l'insertion, se retrouvent au sein du Club DévEco pour partager des informations, des pratiques et entreprendre des projets communs : valorisation d'expériences locales, publications, rencontres, etc.

Édito

En mars 2019, le ministre chargé de la Ville et du Logement a saisi le Conseil national des villes (CNV) pour envisager des pistes pour "faire évoluer du non-lucratif vers du lucratif les projets et les initiatives des habitants". L'avis du CNV rendu en octobre 2019, a contribué à réintroduire dans différents réseaux professionnels de la politique de la ville, les enjeux d'accompagnement des économies informelles et de reconnaissance des ressources des habitants. Il insiste sur l'importance de promouvoir "la richesse économique et les savoir-faire économiques dans les quartiers prioritaires" et invite l'État et les collectivités à soutenir la production de connaissances, la documentation d'expériences locales et l'expérimentation de dispositifs d'accompagnement.

Dans l'histoire de la politique de la ville, les économies "illicites", "criminelles", "informelles" et la reconnaissance de ce qui fait "ressource" dans les quartiers populaires, ont régulièrement été posées en enjeux pour l'action publique. Toutefois, force est de constater que ces enjeux n'ont jamais occupé une place centrale dans les agendas nationaux ou locaux, et que l'intervention publique dans ces domaines est souvent restée au stade de l'expérimentation de dispositifs, dont il ne reste que peu de traces.

Saurons-nous faire collectivement autrement avec l'ouverture de cette nouvelle vague d'intérêt pour ces enjeux ?

Dans son rapport 2020, Vulnérabilités et ressources dans les quartiers prioritaires, l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) a mis en avant le continuum formé par le travail formel et informel dans les quartiers populaires, et a invité à changer de regard sur les ressources informelles mobilisées par les habitants¹. Au printemps 2021, le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES), avec le soutien de l'ANCT, a lancé un chantier de travail consacré à l'économie sociale et solidaire et l'économie informelle qui rassemble pendant deux ans un groupe de collectivités territoriales volontaires². Simultanément, au sein du Club DévEco, plusieurs CRPV (Réso Villes, Profession

Banlieue, Villes et Territoires et Cité Ressources) se sont réunis pour mettre en commun leurs travaux et explorations respectives d'animation d'actions de sensibilisation et de formation (rencontres, séminaires, cycles de qualification) et d'accompagnement d'acteurs publics dans le déploiement de démarches d'observation et d'accompagnement d'entrepreneurs informels.

A travers cette publication, le Club DévEco souhaite contribuer à dessiner les contours d'une action publique ancrée sur des expériences locales. À cet effet, il peut être utile de commencer par bien circonscrire le sujet. De quoi parle-t-on ? Les termes rencontrés sont multiples : économies "souterraines", "informelles", "illicites", "criminelles", "non-déclarées", "populaires", "de subsistance".

Si parfois ces termes se recouvrent partiellement, ils ne sont pas pour autant équivalents et désignent des pratiques et des postures spécifiques. Ensuite, se posent des enjeux de connaissance. Pourquoi et surtout comment observer et comprendre ces pratiques économiques ? Enfin, des enjeux d'accompagnement : par-delà les mesures de dissuasion (contrôles, répression) et d'incitation (fiscalité, subventions), comment envisager des mesures de persuasion (accompagnement individuel et collectif notamment) susceptibles de s'inscrire dans une logique de valorisation des savoirs et savoir-faire ouvriers, commerçants et domestiques locaux ?

1. Les ressources des quartiers populaires - Une revue de littérature sur l'à-côté des politiques socio-urbaines, Romain LECLERC, 2021, p.96-113

2. Pour plus de détails voir Le chantier de travail Economie informelle et ESS du RTES, page 30.

Les CRPV s'engagent

Pour favoriser une action publique intégrant les enjeux des économies de subsistance, les CRPV peuvent venir en appui des acteurs locaux dans leurs efforts pour :

- Informer et sensibiliser;
- Observer localement les pratiques;
- Accompagner l'échange d'expériences et la montée en compétences ;
- Accompagner les partenaires publics à situer leur action au bon niveau.

1| Informer et sensibiliser : Recenser, rendre accessible et faciliter la médiation des travaux

Du niveau local au national, on observe un besoin d'information, de sensibilisation et de formation pour mieux saisir les contours des économies populaires de subsistance, dont une majorité des travaux s'appuie sur l'analyse de terrains internationaux. Il y a bien entendu des travaux en France, en majorité dans les territoires d'Outre-Mer. Alors que plusieurs enquêtes et recherches ont été entamées dans les années 1980, on constate une vague de travaux plus récents qui témoigne d'un regain d'intérêt.

Informer et sensibiliser est une étape clé, un préalable pour stimuler des démarches d'observation et d'accompagnement, et constitue une condition de maintien des économies de subsistance dans les agendas publics. Pour les CRPV, cela suppose de participer à l'effort commun de documentation et de médiation des ressources disponibles.

2| Observer les pratiques localement

L'observation permet ensuite de produire des connaissances fines et locales des pratiques informelles. Certaines collectivités

territoriales engagent des recherches-action et dans d'autres cas, ce sont des collectifs, de chercheurs et/ou de citoyens, qui alimentent des travaux sur des territoires ciblés.

Cela souligne les enjeux d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique, sur la problématisation, la méthodologie, le recueil d'informations et leur analyse, pour saisir "l'invisible", les "continuums" entre formel et informel, les subtilités des ressorts de ces pratiques économiques (valorisation des ressources endogènes, production de richesses, de solidarités et de cohésion, qui rendent dignes).

Les CRPV participent à promouvoir des démarches de recherche-action mais peuvent aussi en conduire, à l'image de Villes et Territoires en Occitanie qui en mène une sur deux quartiers prioritaires, permettant de tester une méthodologie d'enquête anonymisée.

Transformer une pratique dite "informelle" en un potentiel économique à soutenir, ne relève pas de l'évidence mais suppose une déconstruction d'a-priori permise par une connaissance approfondie des enjeux et des dynamiques dont l'économie de subsistance se fait l'écho.

3| Accompagner l'échange d'expériences et la montée en compétences

Si "connaître c'est déjà agir", il y a fort à parier que favoriser l'échange d'expériences entre réseaux locaux, nationaux et transnationaux, et la confrontation des connaissances acquises localement et des pratiques d'enquête et d'accompagnement, contribueront à construire des cadres de pensée et d'action à la fois situés et plus robustes.

Échanger apparaît donc comme une condition pour structurer des réseaux d'action publique à la fois ancrés localement, supports et réceptacles de connaissances empiriques et de pratiques.



4| Accompagner les partenaires publics à situer leur action au bon niveau

Du niveau local au niveau national, les ressorts de l'action publique vis-à-vis des économies de subsistance sont variables : toutes les autorités publiques n'ont pas vocation, ni la capacité, d'agir dans tous les domaines, de mobiliser tous types de mesures.

Alors que les gouvernements nationaux ont surtout pris sur des mesures de dissuasion et d'incitation, les collectivités locales ont davantage de ressort sur des mesures d'incitation et de persuasion. Situer l'action publique au bon niveau est donc une autre condition nécessaire pour une meilleure coordination des acteurs publics.

1

Économies de subsistance : de quoi parle-t-on ?

Pourquoi préférons-nous parler d'économie populaire et de subsistance, plutôt que d'économie informelle?

Concernant l'économie populaire de subsistance, la notion invite d'abord à s'intéresser exclusivement aux pratiques économiques portées par les groupes sociaux défavorisés, et ainsi, elle permet de les distinguer des pratiques économiques informelles, portées par les groupes sociaux favorisés, les élites, telles que l'optimisation fiscale.

Ensuite, alors que l'économies informelle s'attache à distinguer les activités selon que leurs résultats sont déclarés aux autorités fiscales ou pas, la notion d'économie populaire de subsistance centre l'attention sur la reconnaissance des acteurs, dans l'exercice de métiers utiles pour les communautés qui les pratiquent, qui échangent et consomment localement, dans des conditions défavorables qui pourraient être améliorées.

En somme, cette notion nous paraît plus fertile pour l'action publique. En effet, elle invite à se focaliser sur les parcours des travailleurs et des consommateurs des biens et services échangés, sur leurs conditions et cadres de vie, mais aussi sur leurs besoins et leurs pratiques³. Aussi, elle renverse le stigmata qui lie de manière erronée "informalité" et "illégalité"/ "criminalité". Elle invite à dépasser la dimension marchande de ces pratiques en introduisant la notion de services rendus. Enfin, elle neutralise l'horizon de la formalisation comme seul levier d'action et ouvre la possibilité d'une diversité de formes d'accompagnements.

3. Cette approche s'inspire des travaux sur l'entrepreneuriat de nécessité, qui par ailleurs sont très utiles pour comprendre les parcours individuels des entrepreneurs et le contexte dans lequel ils s'inscrivent. (Tessier-Dargent, Fayolle, 2016).



Ce qui les caractérise

- Elles permettent de générer **des revenus principaux ou complémentaires sans renoncer à des prestations sociales** ;
- Elles ont **une utilité sociale** ;
- Elles s'inscrivent dans **des systèmes de solidarité intra-familiaux et / ou de proximité** ;
- Des activités qui mobilisent **des compétences et savoir-faire non-reconnus** ;
- Elles produisent et échangent **des biens et services accessibles** en adéquation avec le pouvoir d'achat et les besoins de ceux qui les échangent ;
- Elles sont souvent non-déclarées au fisc du fait de la **situation administrative des entrepreneurs** ;
- Elles permettent de **tester des activités à moindre coût**.

Le travail non-déclaré : "vieux serpent de mer"

A partir des années 1970, des travaux universitaires se sont attelés à mieux caractériser l'économie informelle, en distinguant tout d'abord les activités licites et illicites puis, parmi les activités licites, celles portées par des systèmes de solidarité. Selon la première définition du Bureau international du travail en 2002, ces pratiques économiques concernent "des travailleurs exclus dans une large mesure des échanges qui ont lieu dans le système reconnu (...) les acteurs peuvent être informels dans le fait qu'ils n'ont pas de protection sociale, qu'ils n'exercent aucun droit au travail et ne sont pas représentés et ne peuvent pas s'exprimer sur le lieu de travail"⁴. D'abord observées dans les pays en voie de développement, c'est suite aux processus de désindustrialisation, de désalarisation et de précarisation, de délocalisation et de recours à la sous-traitance que les chercheurs s'intéressent aux économies informelles dans les villes européennes. Rapidement, le terme d'économie populaire est employé. Dans les pays dits développés, les économies populaires se structurent dans un contexte de "raréfaction de l'économie conventionnelle justifiant un besoin "d'innovation sociale" pour une population qui a du mal à joindre les deux bouts"⁵. Les compétences de ces travailleurs n'étant pas reconnues par le bassin économique à l'échelle du quartier, ni par le marché de l'emploi, elles représentent un sous-produit du salariat.

Pratiques "souterraines" si l'on veut, elles sont loin d'être marginales. Malgré les difficultés intrinsèques de leur mesure, entre 2012 et 2021, l'OCDE estime que les pratiques économiques non-déclarées représentent en moyenne 18% du PIB des pays membres de l'Union Européenne, dont environ 11% en France⁶. Bien que depuis deux décennies leur part a tendance à se réduire, un léger accroissement a pu être mesuré depuis 2019 dans le contexte de la crise sanitaire. L'OCDE estime qu'en 2019 les travailleurs indépendants

qui ne déclarent pas leur activité représentent un peu plus de 13 millions de citoyens européens, soit près de 3,5% de la population active.

Le travail de subsistance : enquêtes ethnographiques

En France, ces dix dernières années, plusieurs collectifs de chercheurs (sociologues, géographes, économistes) ont mené des enquêtes ethnographiques dans les quartiers populaires, plus spécifiquement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, pour mettre en visibilité les acteurs et travailleurs des économies de subsistance d'une part et pour sensibiliser et accompagner les décideurs publics et techniciens sur leur existence d'autre part.

Le Collectif Rosa Bonheur, qui a mené des recherches auprès des travailleurs de la ville de Roubaix, définit le "travail de subsistance" comme couvrant des besoins qui "ne sont remplis ni par le marché ni par l'État social dans un contexte où l'accès au salariat, précaire ou non, n'est que partiel".

On retient notamment dans leur enquête deux pans majeurs du travail de subsistance : une partie constitue un marché où il y a des échanges marchands (des activités d'autoproduction, des services qui peuvent être marchands, liés au salariat formel, à des activités informelles sans déclaration mais légales) ; une autre se situe hors marché et correspond davantage à des services rendus (éducation, accès aux droits, travail domestique, etc.)⁷.

4. BIT, Travail décent et économie informelle, Rapport VI, Conférence internationale du Travail, 90e session, Genève, 2002.

5. Abou Ndiaye, Web-conférence - Mise en débat "Economie informelle", le 18 septembre 2020, RésO Villes

6. L'entrepreneuriat informel en Europe et en France. Caractéristiques, enjeux et stratégies publiques d'accompagnement,

webconférence organisée le 10 mars 2022 par l'ANCT, l'ONPV, le RTES et le RNCRPV. Voir le replay.

7. COLLECTIF ROSA BONHEUR, La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire, Amsterdam Éditions, 2019.



Ces activités de l'économie de subsistance constituent ainsi des moyens pour des personnes aux marges des marchés de l'emploi et de la consommation, caractérisées par ce qu'elles ne sont pas (ni salariées, ni chômeuses, ni dépendantes des revenus d'assistance, etc.) et souvent stigmatisées par leur origine⁸.

Elles ont vocation à servir les habitants des territoires populaires et sont donc intrinsèquement liées à leurs conditions de vie. Dans ses récents travaux, le sociologue Abou Ndiaye⁹ a souligné le poids des formalités administratives pour travailler : l'économie populaire concerne de nombreuses personnes qui n'y sont pas autorisées.

Alors même que ces personnes travaillent, de façon informelle et apportent leur contribution sociale à leur quartier, le chercheur a rappelé qu'aucune bienveillance ne leur est accordée, comme cela peut être le cas pour d'autres profils de travailleurs, avec la carte de séjour passeport talent par exemple¹⁰. L'OCDE a également insisté sur l'influence des politiques migratoires nationales sur les trajectoires administratives des immigrés, compte tenu que l'insécurité administrative apparaît comme un facteur déterminant dans le choix de l'informalité¹¹.

On retrouve dans l'ensemble des travaux de recherche, une analyse des formes territoriales que peuvent prendre ces économies populaires de subsistance. A l'échelle du quartier, ces économies se matérialisent par leur participation à l'animation de la vie locale et économique notamment dans leur rapport à l'économie formelle ; la production d'espaces de travail, parfois peu visibles dans l'espace public (Collectif Rosa Bonheur).

A l'échelle d'un bassin de vie, elles impliquent de nombreuses mobilités correspondant notamment aux bénéficiaires de ces activités de subsistance. Dans le cas de l'activité des biffins à Montreuil par exemple, des études montrent que la clientèle provient de l'ensemble du bassin francilien¹². En termes de flux, et c'est spécifiquement le cas pour la mécanique de rue, les travailleurs opèrent jusqu'à des échelles transnationales¹³.

8. COLLECTIF ROSA BONHEUR, La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire, Amsterdam Éditions, 2019.

9. Mise en débat Pratiques informelles - Quartiers en transitions, RésO Villes, 2020

10. Pour les étrangers qui souhaitent travailler en France plus de 3 mois, la carte de séjour pluriannuelle passeport talent est délivrée, notamment pour les personnes hautement qualifiées, souhaitant créer une entreprise ou investir en France, ou artistes. Elle est valable 4 ans maximum et renouvelable.

11. Synthèse sur l'entrepreneuriat informel en Europe et en France. OCDE, 2015, 28p.

12. « Étude sociologique qualitative du marché des biffin-es organisé par AMELIOR à Croix de Chavaux », AMELIOR, 2019.

13. SEBASTIEN JACQUOT, MARIE MORELLE, «Comment penser l'informalité dans les villes "du Nord", à partir des théories urbaines "du Sud" ? », Métropoles, n°22, 2018. 14. ONPV, 2021, Rapport 2020, Vulnérabilités et ressources des quartiers prioritaires, 183p.



Un regain d'intérêt à confirmer dans l'action

Au printemps 2020, suite au confinement décidé dans un contexte pandémique, dans les quartiers prioritaires, la perte subite de revenus ou de compléments de revenus s'est traduite par le basculement de nombreux habitants d'une situation de précarité à une situation de pauvreté. Par ailleurs, la période de confinement a mis en évidence la capacité d'entraide des populations résidant dans les quartiers populaires.

Ces mécanismes d'auto-organisation et de résilience ont facilement été enclenchés par les systèmes de solidarité et les réseaux d'interconnaissance constitués, correspondant à des savoir-faire et des compétences facilitant les initiatives habitantes. C'est en effet ce que l'ONPV relève dans son rapport 2020¹⁴ qui précise que les ressources des quartiers populaires, souvent informelles, sont des activités qui peuvent constituer "une économie de subsistance ou un complément de salaire".

L'ONPV positionne cet enjeu comme un thème central de la politique de la ville, un "potentiel pour l'action publique qui interroge les politiques socio-urbaines". Cependant, l'Observatoire note que ces activités sont encore trop peu considérées comme leviers de développement économique local.

Dans son avis, « Économie informelle et quartiers prioritaires : valoriser les savoir-faire économiques et soutenir les initiatives des habitants : un nouveau défi », le CNV relève qu'il existe dans les QPV "une part importante de l'activité portée par l'ESS ou l'économie informelle, pans économiques qui devraient permettre d'intégrer les quartiers prioritaires dans les stratégies globales de développement des territoires (...)

Ce pan économique est invisible, invisibilisé et méconnu des politiques publiques (...) les stratégies de développement économique urbain se tournent presque exclusivement vers le monde de l'entreprise et le secteur marchand".

Le CNV s'est alors questionné sur le passage de l'économie informelle à l'économie formelle dans l'accompagnement des projets et des initiatives

des habitants et la reconnaissance des compétences et des savoir-faire issus de ces activités. Ceci, dans une optique d'émancipation et valorisation de la personne, et enfin dans une perspective d'accès aux droits.

14. ONPV, 2021, Rapport 2020, Vulnérabilités et ressources des quartiers prioritaires, 183p.

2

Pourquoi et comment les observer ?

Les pratiques économiques populaires de subsistance sont une composante à part entière de la production de richesses et de bien-être dans les économies européennes. Pratiques "souterraines" si l'on veut, elles sont loin d'être marginales.

De manière non-exhaustive des pratiques économiques de subsistance sont observées dans les champs suivants : activités alimentaires (confection et/ou vente de produits, transformés ou pas, à emporter, à consommer sur place, livrés, avec ou sans prestation de traiteur, sous-traitance de préparations), activités de couture et de fabrication artisanale (à domicile, dans des espaces aménagés), activités de soins esthétiques et de bien-être (à domicile), activités de réparation automobile et deux-roues motorisés (dans l'espace public ou dans des espaces dédiés), achat et revente de voitures, métiers du bâtiment, organisation d'événementiel, vente de produits manufacturés neufs ou d'occasion (marchés, marchés aux puces, en ligne), services d'accès à un crédit ou d'épargne collectif (tontines, micro-crédits).

Susciter et soutenir des recherches-actions

Constatant l'échec des mesures de répression et la persistance des activités économiques de subsistance dans certains champs d'activité, des recherches-actions se mettent en place dans plusieurs territoires. Selon les cas, elles sont le fait de la rencontre entre collectivités territoriales, fédérations de centres sociaux, laboratoires universitaires et centres de ressources politique de la ville. Pour ne citer que quelques exemples recensés et sans prétendre à l'exhaustivité :

- Pratiques culinaires de rue à Grigny (Grdr Migration-Citoyenneté-Développement);
- Mécanique de rue à Stains (ville de Stains, Plaine

Commune, LAVUE UMR 7218 CNRS, Université Paris 8, ARESS);

- Mécanique de rue dans les QPV de Saint-Leu et Langevin, à Villetaneuse ; et la Pierre- Plate, à Bagneux dans la métropole du Grand Paris (APES, Université Paris 1 Panthéon);
- Économies populaires de subsistance dans le quartier de la Mosson à Montpellier et centre-ville à Lodève (Montpellier Méditerranée Métropole, ville de Lodève, Villes et Territoires Occitanie);
- Mécanique de rue dans la métropole Aix-Marseille-Provence (métropole Aix-Marseille-Provence, Cité Ressources, Régie Nord-Littorale, LEST UMR 7317 CNRS - Aix-Marseille Université).

Dans leur volet "connaissance", ces démarches d'étude-action cherchent toutes à produire une meilleure compréhension de ces pratiques économiques (avantages, inconvénients, motivations, conditions de travail) et leur inscription dans des réseaux économiques (continuum formel, informel). Dans leur volet "action", elles visent essentiellement à déconstruire les représentations des agents administratifs et des élus locaux, à renverser le stigmate associant économies populaires de subsistance et économies criminelles et à l'identification de pistes d'actions.

Dans les lignes qui suivent seront présentées plus en détail trois expériences récentes d'observation des économies populaires de subsistance.



Mémo pour réussir une démarche d'observation

- **Chosir les échelles pertinentes d'observation** : l'objet et l'approche de l'observation divergent selon que l'objectif recherché est de réaliser un inventaire global ou d'affiner la compréhension d'un champ d'activité spécifique;
- **Prendre en compte les spécificités des contextes d'observation** : l'observation varie en fonction des contextes et des périmètres de l'étude (grands quartiers urbains ou centres anciens des petites villes par exemple);
- **Sensibiliser et informer les parties prenantes en amont en amont et en continu** : informer la maîtrise d'ouvrage (techniciens, élus) et les acteurs de terrain (associations, habitants, entrepreneurs) est un préalable à la production de connaissances locales dans un climat de confiance, c'est une condition de l'acceptabilité et de l'accueil et de leur traduction dans l'action publique;
- **Prendre appui sur les professionnels et les habitants locaux** : produire des connaissances suppose de s'entourer de partenaires forts d'un ancrage local, dotés d'une grande autonomie dans leurs méthodes et dans la formulation de leurs conclusions, soucieux de la protection des acteurs de terrain;
- **Parvenir à nouer des relations de confiance** (accès au terrain) : produire des connaissances sur ces pratiques suppose un positionnement éthique, éclairer des pratiques en évitant l'écueil d'en favoriser la répression, protéger les habitants objet de l'étude, tisser des liens de confiance et éviter toute approche ethno-centrée (comprendre le sens de l'économie populaire de subsistance avec comme grille de lecture le point de vue de celles et ceux qui la pratiquent);
- **Anticiper les temporalités de l'observation / immersion** (temps longs / courts);
- **Adopter une démarche de recherche-action** implique de soigner l'horizontalité des rapports entre parties prenantes, le processus de concernement des acteurs, la traduction des connaissances sous forme de préconisations.

EXPÉRIENCE n° 1

La mécanique de rue dans trois quartiers prioritaires d'île de France

Dans le cadre d'un atelier professionnel répondant à une commande de l'APES, le Master 2 Urbanisme et Aménagement de l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne a enquêté entre novembre 2019 et mars 2020 sur les pratiques de réparation automobile dans trois quartiers prioritaires franciliens.

Cette étude, située aux croisements d'enjeux forts pour les quartiers de la politique de la ville (QPV) (informalité, mobilité, gestion urbaine et sociale de proximité), avait pour objectifs d'éclairer une activité peu connue, de montrer l'intérêt de sa prise en compte dans la gestion et l'aménagement des quartiers concernés, ainsi que d'envisager des leviers d'action pour répondre aux problématiques mises en lumière.

Elle s'est construite grâce à des visites de terrain régulières, des temps d'observation et d'échanges avec les mécaniciens, ainsi que des entretiens avec des habitants et divers acteurs locaux (collectivités, institutions, associations). Pour compléter ce travail, des visites dans sept garages solidaires à travers la France et des entretiens avec leurs gestionnaires ont été réalisés afin d'envisager les types de réponses apportées aux problématiques liées aux pratiques de réparation automobile de rue.

L'enquête était guidée par plusieurs questionnements. Quelles relations entretiennent les habitants avec les pratiques de mécanique de rue? En quoi ces pratiques répondent-elles à des besoins socio-économiques? Qui sont les mécaniciens? Comment déploient-ils leur activité au sein des quartiers, et quelles sont leurs stratégies d'adaptation pour compenser les contraintes de l'informalité?

Enfin, quels dispositifs peuvent être développés localement pour limiter les nuisances de l'activité, répondre aux besoins des habitants et accompagner la formalisation de l'activité des

mécaniciens?

Au terme de ce travail, plusieurs constats et pistes de réflexion ont pu être avancés. En dépit de politiques publiques en faveur d'une réduction de la mobilité individuelle motorisée, il persiste une dépendance à l'automobile pour les populations éloignées du centre de la métropole, notamment pour des emplois en horaires décalés. Ainsi, bien que représentant un coût important pour les populations précarisées, la voiture reste un moyen essentiel pour accéder à l'emploi, mais aussi aux activités de loisirs, zones commerciales.

Dans les QPV, la voiture a d'autres fonctions, qu'elles soient symboliques (une propriété, quand on est locataire de son logement), sociales ou pratiques (pièce en plus pour stocker ce qui encombre le logement). La mobilité des habitants des QPV fait donc l'objet de stratégies individuelles et collectives où se nouent des rapports de solidarité mais aussi d'échange, avec ou sans rémunération, dont la mécanique de rue.

La dévalorisation de ces activités de la part de certains acteurs et habitants tient surtout aux nuisances qu'elles occasionnent (déchets, stationnement). Les espaces de parking où se déploient les activités sont le support de formes d'occupation variées qui dépassent leurs usages premiers. En dépit d'une tendance à la privatisation par les bailleurs, les parkings sont parfois perçus et utilisés comme des espaces publics. Ainsi, ils cristallisent des tensions pour les usagers et gestionnaires, auxquelles la gestion urbaine de proximité tente de répondre.

La mécanique de rue est souvent perçue sous le seul angle des problèmes qu'elle occasionne. Or, ces pratiques sont plus complexes et dépassent les externalités négatives, sur lesquelles l'action publique semble pourtant se concentrer jusqu'ici. Interroger son ancrage dans les quartiers au prisme des entretiens avec les acteurs locaux, les habitants, et surtout les mécaniciens de rue, met

en lumière des enjeux croisés aux implications socio-économiques fortes, indiquées dans le schéma ci-dessous.

Ces enseignements invitent à un changement de regard sur la mécanique informelle et l'exploration de modes d'action innovants et adaptés pour répondre aux enjeux qu'elle recoupe au sein des territoires, dans une perspective de développement économique et social. Les expériences de garages solidaires en insertion sont une des pistes explorées dans le rapport.

Pour aller plus loin :

La mécanique de rue au sein de trois quartiers prioritaires de la banlieue parisienne, Note de synthèse, Lisa Abou Rjeily, Adèle Fourmigué, Gaëtan Jayle, Louise Nicolas-Sourdout, Nicolas Truffet, sous la direction de Sébastien Jacquot et Marie Morelle, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne, mars 2020, 13p.

Podcasts audio des 3e Rencontres Franciliennes de la GUSP organisées par les CRPV IDF, interventions de Sébastien Jacquot et Guillaume Garson, bientôt disponible sur le site du RNCRPV.

Contacts :

- **Christophe FERREIRA :**
christophe.ferreira@apes-dsu.com

- **Sébastien JACQUOT :**
sebastien.Jacquot@univ-paris1.fr

- **Marie MORELLE :**
marie.morelle@univ-lyon2.fr

- **Louise NICOLAS-SOURDOT :**
louise.nicolas-sourdout@ressourcesurbaines.org



Un espace de dépôts de déchets sauvage sur le parking de Saint-Leu
Réalisation par les auteurs, 20/11/19, Villetaneuse

EXPÉRIENCE n° 2

Mécanique de rue au quartier Château à Rezé

Dans le cadre de son projet de fin d'études du studio "Grands sentiers" à l'ENSA Nantes en 2021, Sabryn Daiki a réalisé sous la coordination d'Anne Bossé, architecte et docteur en géographie et de Vincent Bénard paysagiste, un rapport qui restitue les enseignements de son travail d'observation des pratiques de mécanique de rue dans le quartier du Château à Rezé dans la métropole de Nantes.

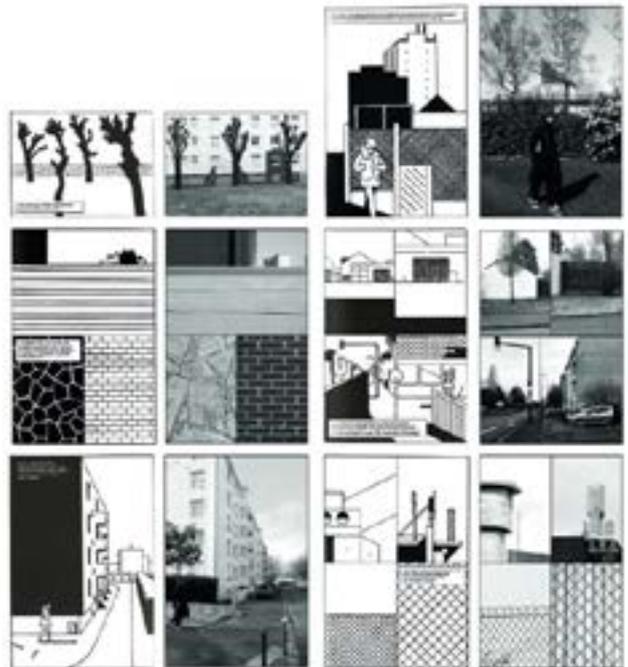
À travers les lignes du rapport intitulé "Sur les traces du rétroviseur : marcher dans les grands-ensembles", le lecteur est conduit dans une série de rencontres et d'observations de terrain immersives. L'autrice met en place un double dispositif d'exploration mêlant description détaillée d'une série de déambulations dans le quartier d'étude et recours à la fiction comme outil d'exploration. Ce faisant, elle rend compte aussi bien de l'expérience sensorielle de ceux qui fréquentent les lieux qui accueillent les pratiques de réparation automobile dans l'espace public tout autant que de ceux qui les pratiquent. L'autrice contribue à une meilleure compréhension du sens donné à ces pratiques, des interactions entre les mécaniciens, les clients et le bâti.

Épuiser le réel par l'observation :

Au fil des marches l'observation révèle des traces de pratiques de réparation mécanique : des camions utilitaires en nombre, des déchets mécaniques (roues de voiture, rétroviseurs, sièges automobiles, enjoliveurs), des tâches d'huile et enfin, la privatisation de places de parking.

Lorsque les pratiques sont observées en action, la description met en lumière la palette de services échangés, les outils employés, les savoirs et savoir-faire en application : une vidange pour la voisine, le camion atelier, une expertise clinique de la mécanique, le diagnostic sensoriel, faire avec les moyens du bord.

Enfin, les échanges avec les parties impliquées dans ces échanges de services, rendent compte des ressorts des praticiens et de la clientèle, des parcours des praticiens et de l'inscription des pratiques dans l'espace du local à l'international, des conflits d'usage et des tentatives de régulation : un revenu complémentaire ou principal face à l'impossibilité de travailler légalement, les trajectoires migratoires et le liens avec le pays d'origine, la valorisation de savoirs-faire non-reconnus, une solution bon-marché pour des habitants modestes, la relation aux forces de l'ordre, notamment des agents de surveillance de la voie publique (ASVP).



Une action publique essentiellement répressive :

De l'observation minutieuse se dégagent quelques enseignements corroborés par d'autres recherches-actions, notamment concernant l'intervention des pouvoirs publics locaux. À l'instar de nombreuses communes, la prise d'arrêtés municipaux interdisant la pratique de la réparation automobile et de deux roues motorisés résume l'essentiel de l'action publique et la réduit aux mesures de type répressive.

La mécanique de rue est ainsi perçue exclusivement comme un problème d'ordre public plutôt que dans son utilité sociale ou dans ce qu'elle traduit comme enjeux d'insertion vers l'emploi. Or, comme le rappelle l'OCDE¹⁴, les mesures répressives sont souvent peu efficaces sans articulation avec des mesures persuasives et incitatives.

Ancrer les préconisations sur les résultats d'enquête

Les résultats de cette enquête invitent ainsi à penser la mécanique de rue comme un travail de subsistance convoquant des savoirs et savoir-faire qui répondent à des besoins non satisfaits par le marché de la réparation automobile et de deux-roues motorisés, susceptibles de contribuer à l'amélioration de la mobilité des ménages défavorisés et de contribuer aux efforts de développement d'une économie circulaire basée sur la réparation et le réemploi.

Pour sensibiliser les acteurs publics et privés et approfondir la compréhension des pratiques de mécanique de rue, l'autrice invite à multiplier les marches exploratoires et les rencontres entre parties prenantes. De ces échanges peuvent surgir des pistes d'aménagements tels que l'adaptation de places de parking pour faciliter la collecte d'huile, la collecte de déchets mécaniques et le partage d'outils. Elle invite également au développement de dispositifs d'accompagnement col-

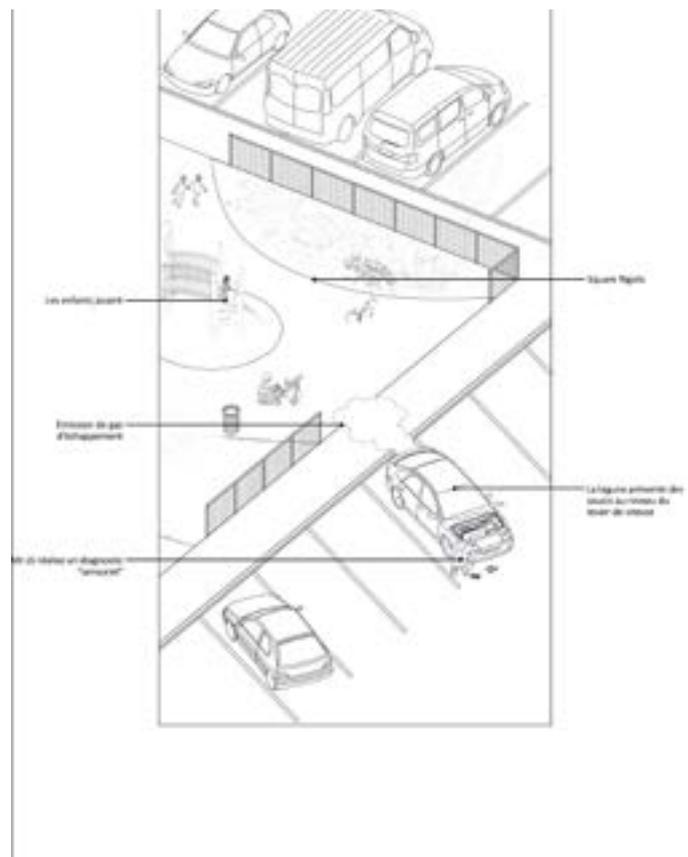
lectif et individuel facilitant le partage d'outils, la reconnaissance des savoirs et savoir-faire ainsi que promouvant la création d'activités dans un esprit de conformité avec les réglementations en vigueur.

Ressources :

- Sabryn DAIKI, Sur les traces du rétroviseur Marcher dans les Grands-Ensembles, projet de fin d'études, ENSA Nantes, 2021, 92p.
- 15' en aparté avec Sabryn Daiki, La mécanique de rue, RésO Villes, 16 février 2022

Contacts :

Sabryn DAIKI
sabryn.daiki@gmail.com



15. Synthèse sur l'entrepreneuriat informel en Europe et en France. OCDE, 2015, 28p.

EXPÉRIENCE n° 3

Les économies populaires de subsistance dans le quartier de la Mosson à Montpellier dans l'Hérault

Villes et Territoires, centre ressources politique de la ville d'Occitanie, a engagé un travail exploratoire des formes, pratiques et enjeux des économies populaires de subsistance dans le territoire de la métropole de Montpellier. Voici un éclairage sur la démarche initiée en 2022, sur les questions éthiques qu'elle pose et des repères sur la manière d'accompagner les réflexions de la collectivité.

Le confinement imposé durant la crise sanitaire du printemps 2020 a mis en exergue la fonction de subsistance de l'économie non-déclarée chez des populations à l'équilibre économique fragile parce que précaires.

Dans le quartier périphérique d'habitat collectif de la Mosson à Montpellier, les mesures répressives ne parviennent pas à endiguer les activités économiques populaires de subsistance qui, pourtant, induisent une prise de risque pour le vendeur comme pour le consommateur.

Cette étude-action s'attache à mesurer l'ampleur de ces pratiques économiques dans les quartiers de la Mosson : elles aident à (sur)vivre, elles font naître et alimentent des pratiques solidaires, de sociabilité, d'innovation, etc. L'étude porte également un éclairage sur l'impact de la crise sanitaire sur ces dynamiques locales. Elle interroge les effets contradictoires de certaines politiques publiques qui, à dessein, stimulent les pratiques économiques populaires de subsistance.

Dans son état d'avancement actuel, il est possible d'avancer que ces pratiques économiques permettent à de nombreux ménages de subvenir à leurs besoins essentiels, qu'elles font naître et alimentent des pratiques solidaires, de sociabilité et d'innovation face à des besoins non-couverts par l'économie de marché dite "formelle".

Enfin, l'étude cherche à identifier les conditions nécessaires à l'amélioration de leur exercice sans faire de la formalisation le seul horizon possible ou souhaitable dans un premier temps. Cette étude-action se pose comme une invitation à valoriser le potentiel innovant des habitants des quartiers.

A rebours d'une vision trop souvent légaliste et normative de l'économie populaire de subsistance (avant tout perçue comme une activité qui échappe au contrôle de l'Etat), la mise en visibilité des acteurs de cette économie doit s'inscrire dans un processus d'accompagnement, de sensibilisation et d'appropriation des connaissances nouvelles par les décideurs et les techniciens. Un changement de paradigme (d'une activité illicite à un potentiel socio-économique), suppose la déconstruction d'a-priori permise par une connaissance approfondie des enjeux et de dynamiques dont l'existence de l'économie populaire de subsistance se fait l'écho. Dans le cas de cette étude-action, le choix a été fait (en accord avec le service développement économique de la Métropole), de réaliser un travail de terrain en amont, à partir duquel, ensuite, sensibiliser les

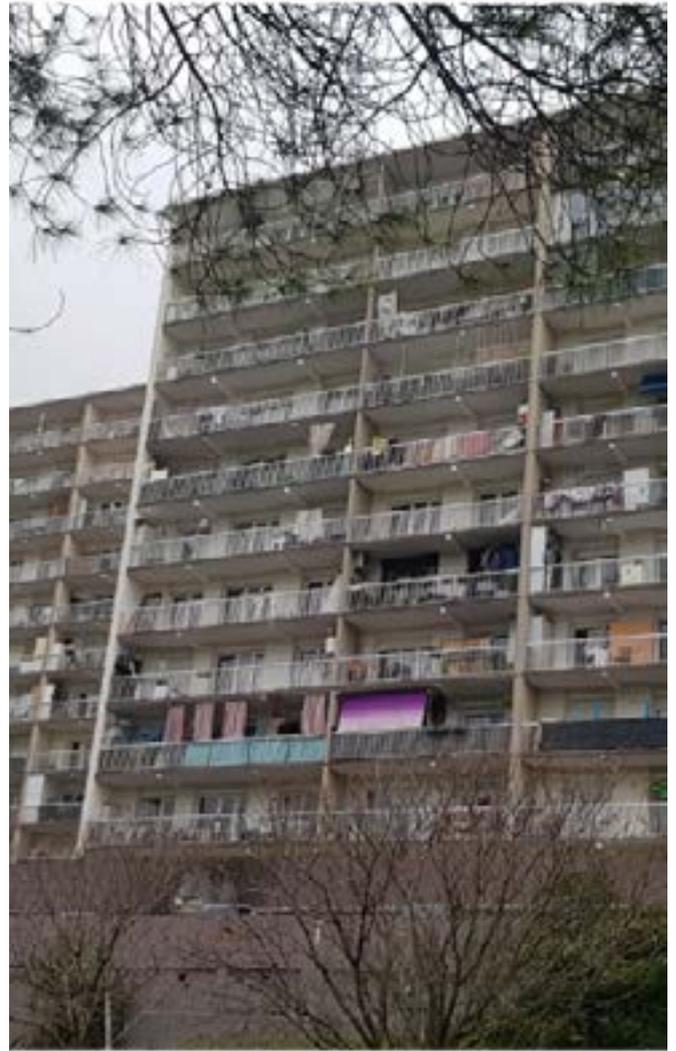


élus à travers une présentation documentée et analysée d'une réalité locale d'économie de subsistance (de l'informel illicite certes, mais au-delà, de la subsistance, de la solidarité, de la réalisation de soi à travers le travail, etc.).

Durant la première période d'investigation du terrain, les pratiques économiques populaires de subsistance ont été appréhendées dans leur globalité sans préférence pour un champ d'activité particulier et sans présupposer de la dimension plus ou moins structurante d'un champ sur un autre. La présence régulière dans le quartier, en interaction avec la population, facilite l'observation des signes visibles de cette économie dans l'espace public : le marché alimentaire, le marché aux puces, la vente de prêt-à-porter en pied d'immeuble, la mécanique de rue, parmi d'autres.

Cette investigation de terrain s'est accompagnée d'un effort de sensibilisation et d'une acculturation des techniciens de la collectivité. Dans un premier temps, l'échange s'est fait avec le service technique. Dans l'analyse qui en sera proposée aux élus, il sera surtout question d'insister sur le sens que les habitants donnent à leurs pratiques de production et d'échange de produits et services, et à leurs discours de justification sur leurs motivations et sur les besoins auxquels ces pratiques répondent.

Dans une deuxième phase (2023), cette palette de pratiques économiques locales fera l'objet d'une réflexion partagée avec la collectivité de manière à circonscrire l'objet d'étude approfondie. La question sera alors d'identifier collectivement la/les activité(s) de subsistance qui représentent un potentiel économique pour le quartier à valoriser et à soutenir. A notre sens, cette approche « collaborative » en deux temps participera du processus d'acculturation, de sensibilisation des techniciens et des élus à la question de l'économie de subsistance.



Contact

Caroline MOULIN

Chargée de mission

Villes et Territoires Occitanie

caroline.moulin@villes-et-territoires.fr

3

Pourquoi et comment les accompagner ?

Mesures de dissuasion, d'incitation et de persuasion

Face à la persistance des activités économiques de subsistance, à l'effet réduit des mesures dissuasives et aux limites des dispositifs existants d'accompagnement individuel et collectif d'insertion à l'emploi, il n'en demeure pas moins que ces pratiques ont des incidences sur la vie publique qui sont du ressort des pouvoirs publics, qu'il est nécessaire de réguler : conflits d'usage de l'espace public, risques environnementaux et sanitaires, insécurité des consommateurs (garanties de qualité, respect des normes sanitaires), absence de couverture sociale pour les entrepreneurs (protection sociale, droit du travail, prévoyance).

Comme l'OCDE l'a rappelé¹⁶, les stratégies de pays européens visant à réguler l'entrepreneuriat non-déclaré reposent sur des mesures de dissuasion, d'incitation et de persuasion. Les mesures de dissuasion et d'incitation supposent que les entrepreneurs sont des acteurs rationnels qui se tournent vers l'économie non-déclarée lorsqu'ils estiment que ses avantages sont plus importants que les coûts qui y sont associés.

Les stratégies d'intervention cherchent à modifier le ratio coûts-avantages en augmentant la probabilité d'être détecté et le coût des sanctions (dissuasion) ou en renforçant les avantages liés au travail dans le secteur formel (incitation). Les mesures de persuasion s'éloignent de cette logique de ratio coûts-avantages pour favoriser un changement des comportements par l'amélioration de la relation entre l'État et les

entrepreneurs.

Alors que les mesures de dissuasion et d'incitation cherchent à agir sur la relation coût-avantage qui conduit les entrepreneurs à rester dans l'informalité, les mesures de persuasion cherchent à les faire adhérer ("gagner coeurs et esprits") à une culture de "mise en conformité"¹⁷.

En France des mesures dissuasives, incitatives et persuasives existent, parfois depuis des décennies. Concernant les mesures de dissuasion : les sanctions appliquées aux personnes employant des travailleurs en situation irrégulière et les sanctions appliquées aux personnes qui exercent dans les lieux publics dans les lieux publics qui régulent la "vente à la sauvette" y compris des exceptions comme les arrêtés municipaux encadrant la vente de muguet les 1er mai

Concernant les mesures de persuasion : le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2022 prévoit de promouvoir le recours au crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile afin de "lutter contre le travail illégal en incitant les familles à déclarer leur employé à domicile." et de "conforter le travail déclaré dans un secteur où le travail informel prive encore trop de travailleurs de leurs droits sociaux".

Existent également des programmes d'aides à la création ou à la reprise d'activités qui peuvent être cumulés avec les indemnités de chômage (ACRE, ARCE, ARE) ainsi que des primes à l'immatriculation (programme Adie financé par le PIC 100% inclusion).

Enfin, concernant les mesures d'incitation : en 2009 a été introduit le statut d'auto-entrepreneur afin de légaliser les "petits boulots" occasionnels souvent entrepris dans le secteur informel

16. Synthèse sur l'entrepreneuriat informel en Europe et en France, OCDE, 2015, 28p.

17. L'entrepreneuriat informel en Europe et en France. Caractéristiques, enjeux et stratégies publiques d'accompagnement, webconférence organisée le 10 mars 2022 par l'ANCT, l'ONPV, le RTES et le RNCRPV. Voir le replay.

et pour faciliter le test d'activités à moindre coûts. Depuis 2009 la progression du statut est exponentielle. Fin juin 2020 le réseau des Urssaf dénombrait 1,9M d'auto-entrepreneurs et plus d'un travailleur indépendant sur deux en statut auto-entrepreneur¹⁸.

Situer l'action au bon niveau

Du niveau local au niveau national, les ressorts de l'action publique vis-à-vis des économies de subsistance sont variables : toutes les autorités publiques n'ont pas vocation, ni la capacité, d'agir dans tous les domaines, de mobiliser tous types de mesures.

Les gouvernements nationaux ont davantage de prise sur des mesures de dissuasion, telles que les inspections du travail, les sanctions, le partage des informations et l'animation de stratégies communes. Ils ont aussi prise sur des mesures d'incitation telles que des réductions d'impôts en termes d'offre, des ponts sociaux, des réductions d'impôts et de TVA.

Enfin, ils peuvent mettre en œuvre des mesures de persuasion à travers la modification des législations nationales, dont la création du statut d'auto-entrepreneur. Les collectivités locales quant à elles ont plus de prise sur des mesures incitatives telles que le soutien de la demande de biens et services par des bons d'achat ou d'échange et la création d'emplois d'intérêt public (SPIE, TZCLD).

Aussi et surtout, les collectivités peuvent agir à travers des mesures de persuasion telles que des dispositifs de conseils et de formations professionnelles, de mentorat et de formation personnalisée, en particulier si le secteur informel connaît un enracinement culturel profond. Situer l'action publique au bon niveau est une condition nécessaire pour une meilleure coordination des acteurs publics dans l'accompagnement des économies de subsistance.

Alors qu'un regain d'intérêt pour l'accompagnement de l'économie populaire de subsistance semble manifeste dans plusieurs réseaux d'action publique en France, pour l'instant celui-ci semble embryonnaire, d'abord tangible par des démarches d'observation, mais aussi progressi-

vement par des programmes d'actions. Voici un panorama sommaire d'actions recensées.



Mémo pour des trains de mesures efficaces

Bien que la dissuasion fasse partie des stratégies publiques, les incitations fiscales jouent le rôle le plus important pour faire reculer l'entrepreneuriat informel dans les pays de l'UE.

Les réductions d'impôts et autres allègements fiscaux temporaires qui ciblent directement les entrepreneurs informels sont les mesures qui ont le plus de chance de faire diminuer les coûts associés au secteur formel.

Dans le même temps, les réductions d'impôts accordées aux clients de certains secteurs spécifiques contribuent à diminuer la part de l'entrepreneuriat informel, notamment dans les secteurs où cette tendance est courante comme la construction, les services à la personne et les services ménagers.

Enfin, les mesures de persuasion présentent l'avantage d'être relativement peu coûteuses par rapport aux inspections et aux incitations fiscales et peuvent s'avérer cruciales lorsque l'activité informelle fait l'objet d'un enracinement culturel. Néanmoins, il est peu probable qu'elles parviennent à elles seules à faire reculer l'entrepreneuriat informel de manière significative.

18. Pour un panorama plus large du répertoire d'action, voir le compte rendu de la rencontre L'entrepreneuriat informel en Europe et en France. Caractéristiques, enjeux et stratégies publiques d'accompagnement, webconférence organisée le 10 mars 2022 par l'ANCT, l'ONPV, le RTES et le RNCRPV.

EXPÉRIENCE n° 4

La mécanique de rue : l'expérience séquanodionysienne

Vers des micro-ateliers coopératifs à l'échelle intercommunale

Un groupe de chercheurs du laboratoire ARESS, sous la coordination du sociologue Abou Ndiaye, ont mené plusieurs recherches-actions, d'abord répondant à une commande de l'Université Paris 8 puis dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA) pour l'établissement public territorial (EPT) Plaine Commune, en Seine-Saint-Denis, pour mieux appréhender la mécanique de rue. Leurs premiers mois d'observation ont permis de nouer des relations avec les mécaniciens et rassurer quant à leur indépendance vis-à-vis des services de police, de la presse ou tout service de l'État.

Malgré une réelle volonté des acteurs publics à accompagner ces pratiques informelles, s'est posée une question éthique : comment accompagner des pratiques non reconnues légalement, que certains qualifieraient de « délinquantes » ? Les idées reçues sont également tenaces : la réparation de voitures masquerait des réseaux de recel de véhicules volés. Cette crainte est alimentée par la croyance selon laquelle le modèle économique de ces activités est perçu comme irrationnel.

Après avoir rencontré presque 500 mécaniciens qui travaillent dans la rue, les recherches de l'équipe démontrent formellement que cette croyance est fautive : moins de 0,001% de ces mécaniciens étaient liés à des réseaux de trafic automobile. Le modèle économique est un système d'économie populaire, pas de facturation à l'heure, et basé sur de la solidarité.

Les garagistes de rue n'ont souvent pas conscience du caractère exceptionnel de leurs pratiques. Or, parce qu'ils viennent de territoires où la ressource

est rare, ils apportent un système de savoir-faire qui avait déperissé en Europe. Ils sont capables de faire des réparations que les garages classiques ne font plus. Abou Ndiaye qualifie cette pratique de "mécanique clinique", certains clients faisant jusqu'à 400 kilomètres pour faire réparer leur véhicule dans les ateliers de rue, par opposition au modèle de la mécanique des garages classiques. Par exemple, certains mécaniciens de rue sont capables de réparer certaines pièces, quand des garagistes vont la remplacer.

Dans la ville de Stains, sur le territoire de Plaine Commune, 300 mécaniciens de rue ont été recensés et une cinquantaine ont souhaité participer au projet de recherche. Ils se sont alors réunis dans des groupes de travail, avec des clients du quartier et des garagistes officiels pour imaginer les perspectives de développement souhaitables.

Les garagistes n'étaient pas opposés à l'installation des mécaniciens de rue dans un cadre formel, estimant qu'ils répondaient à d'autres besoins pour la clientèle, certains garagistes faisant eux-mêmes appel aux mécaniciens de rue de manière officieuse.

Le projet final aboutit à l'idée de la mise en place d'une plateforme "multiservice de mobilité", où l'on peut retrouver d'autres initiatives du territoire, comme des activités de réparation de vélo portées par la régie de quartier de Stains. Les mécaniciens intégreraient des micro-ateliers coopératifs.

L'association Appui, par son expérience dans la cuisine de rue collective, a été sollicitée pour accompagner l'acquisition de compétences administratives et la mise en place le statut de société coopérative et participative (Scop) dans les micro-ateliers. Un dispositif d'accompagnement combiné à un dispositif social et juridique, en lien avec le Campus des métiers de Bobigny et la Cité des métiers de Paris

ont été développés pour la régularisation de la situation administrative des mécaniciens, leur permettant d'accéder à des validations d'acquis professionnels. Les micro-ateliers coopératifs allaient partager un espace de 1000 m² avec un atelier chantier d'insertion (ACI) accompagnant la formation des mécaniciens. Cependant, quand le projet allait se concrétiser, les élus de Stains ont eu des craintes quant à leur concentration sur la ville. Un réseau de micro-ateliers coopératifs commun aux communes environnantes se met alors en place à l'échelle de Plaine Commune.

Des scénarios pour des projets de garage solidaire

Sur le même territoire, celui de l'intercommunalité Plaine Commune en Seine-Saint-Denis, les géographes Marie Morelle et Sébastien Jacquot ont travaillé auprès des mécaniciens de rue en questionnant l'informalité à la fois de leur point de vue de chercheurs mais aussi du point de vue de l'action publique et parapublique. Leurs travaux portaient également sur l'analyse des parcours migratoires et d'apprentissage des travailleurs d'une économie de la subsistance et des logiques transnationales derrière ces pratiques. Selon eux, les politiques environnementales et de rénovation urbaine peinent à reconnaître les ressources que constituent ces pratiques et leurs formes territoriales aussi bien dans le fonctionnement que dans la transition écologique des quartiers populaires. Les espaces de réparation des mécaniciens de rue se replient alors dans des espaces interstitiels, voire investissent l'espace privé.

Les chercheurs insistent sur la nécessité d'appréhender les compétences développées par ces travailleurs et leur participation à des formes de recyclage, à l'image du modèle des garages solidaires (ex : Mobilhub à La Courneuve...). Ils rappellent également que cette économie est reliée à l'économie de la voiture sur le territoire et qu'elle crée des espaces de consommation. Bien que l'on se situe dans un espace métropolitain comme le Grand Paris, la présence de la mécanique de rue démontre l'extrême dépendance à l'automobile des habitants des quartiers.

Après un premier travail d'enquête ethnographique conduit entre 2016 et 2019 sur Plaine Commune, les chercheurs ont poursuivi le travail avec un groupe d'étudiants au sein de trois quartiers prioritaires de la banlieue parisienne (Villetaneuse, Valenton et Bagneux) dans le cadre d'une recherche-action en collaboration avec l'APES (voir pages 13-14).

Le rapport aboutit à quatre propositions d'actions d'ampleur variées visant à répondre aux enjeux identifiés, de manière graduée et évitant d'adopter des approches répressives ou concurrentielles à la mécanique de rue pour privilégier son intégration comme ressource territoriale.

Pensées avant tout comme des recommandations spécifiques aux terrains d'étude pour alimenter les bailleurs, agents DSU et GUSP, ces propositions peuvent toutefois être des supports de réflexion pour les acteurs intéressés par la thématique.

Elles interrogent particulièrement les opportunités partenariales sur les territoires pour porter et financer de tels projets, entre acteurs de l'habitat et du cadre de vie mais aussi du développement local et du lien social.

Les 4 scénarii énoncés dans le cadre du rapport d'étude sont :

- un système de récupération des déchets issus des activités de mécanique (huiles, pièces);
- un garage solidaire mobile, pour réaliser des réparations et diagnostics à bas coût voire être un support d'insertion pour des mécaniciens;
- un self-garage, permettant de mettre des outils et un environnement de réparation sécurisé à disposition des habitants et des mécaniciens;
- un garage solidaire avec un projet d'insertion attentif aux besoins des mécaniciens de rue et des réparations abordables aux habitants.

Contacts

Camille BENITAH

Profession Banlieue

camille.benitah@professionbanlieue.fr

EXPÉRIENCE n°5

Cuisine communautaire collective : l'expérience de l'association Taf & Maffé¹⁹

A l'origine du Resto-Passerelle, pôle territorial de coopération économique (PTCE) créé en 2013 autour du secteur de la restauration collective, le travail de l'association Appui, qui accompagne depuis 2005 des personnes éloignées de l'emploi, exerçant des activités relevant de l'économie de subsistance dans le champ de la restauration.

En 2003, l'association Objectif Emploi, mission locale de Saint-Denis, commence à travailler dans un ancien foyer de travailleurs migrants où les économies de subsistance sont multiples : forge, taille de vêtements, restauration. Les pouvoirs publics souhaitent détruire ce lieu pour le transformer en résidence sociale.

L'association Appui est alors sollicitée en 2005 pour accompagner plusieurs femmes qui proposaient leurs services dans une cuisine collective communautaire au sein du foyer, notamment pour leur permettre d'exercer une activité légale. Le sous-préfet et le maire de Saint-Denis soutiennent cette proposition, ce qui a contribué à simplifier les démarches administratives pour certaines cuisinières.

En parallèle, un processus de concertation avec les résidents du foyer et les cuisinières a été mené afin de penser les équipements de la nouvelle résidence sociale, en adéquation avec leurs besoins. Appui a ensuite porté l'association Taf et Maffé, créée en 2005, pour salarier une quinzaine de cuisinières.

L'association a ainsi obtenu un agrément d'atelier chantier d'insertion (ACI). Les salariées ont directement bénéficié d'un parcours de formation (ex: pratiques d'hygiène en restauration collective, etc.) et d'un accompagnement socio-professionnel avec une approche globale d'accès aux droits. Cependant, cette expérience a été mal reçue et perçue à ses débuts, certains comités de résidents de foyers de travailleurs ne souhaitant pas

sortir du cadre informel. Appui a dû mener un processus de conduite du changement.

Aujourd'hui, le modèle économique de Taf et Maffé s'est stabilisé et a donné naissance à un transfert d'expérience : plus de huit structures de restauration collective ont vu le jour en Île-de-France.

Ces structures ont toutefois connu des complications : certains bailleurs et groupes d'entreprises d'insertion ont voulu faire basculer des projets d'économies de subsistance dans le cadre légal, mais sans concertation. Les fondamentaux pour mettre en place un modèle économique viable ne se résument pas au modèle financier et à la capacité de production de repas, mais correspondent davantage à la prise en compte des facteurs culturels et des situations d'entrepreneuriat parfois multiples et complexes. Ainsi, le modèle de Taf et Maffé n'est pas adapté aux modèles de restaurants inter-entreprises.

Les ACI, par les encadrements techniques et les accompagnements sociaux, sont de bonnes passerelles pour assurer la transition des cuisinières vers l'obtention d'un statut légal. L'application stricte des normes ne peut être mise en place et imposée du jour au lendemain.

19. Extrait de l'intervention (13/09/2018) de Benjamin Masure et Rémi Aumeunier de l'association Appui, Profession Banlieue



Cinq de ces restaurants ont par ailleurs adopté une démarche de mutualisation à travers la constitution d'un PTCE. Chaque année, ces restaurants permettent l'embauche de 80 salariés en insertion et le service de 2500 repas par jour au prix social maximum de 3 euros. Resto-Passerelle a été un moyen d'une part, de créer un réseau pour accompagner ces initiatives, transmettre les expériences et encourager l'échange de savoirs mais aussi d'autre part, pour l'association Appui à qui les pouvoirs publics reprochaient de créer des "faux chantiers d'insertion", d'intégrer un modèle plus pérenne. Appui propose également aux cuisinières qui ont déjà réalisé un parcours d'insertion, un triporteur de cuisine mobile pour qu'elles puissent exercer leur activité dans le respect du plan sanitaire. Un laboratoire de cuisine est en développement pour que leur activité soit déclarée comme activité de préparation de repas dont un espace professionnel.

Contacts

Association APPUI

Benjamin MASURE, directeur

appui.bm@hotmail.fr

Pour aller plus loin ...

Fiche expérience - Taf & Maffé

Resto-Passerelle

www.resto-passerelle.org

EXPÉRIENCE n° 6

Des espaces marchands encadrés pour les biffins²⁰

La structuration de filières d'économie solidaire et circulaire fondées sur le travail de subsistance est pleinement illustrée à travers l'expérience de l'association AMELIOR, fédérant les biffins²¹ franciliens.

L'association a été fondée en 2012, en réaction à l'absence d'espaces marchands pour les biffins, dans un esprit de résistance à ce qui est perçu comme des politiques d'exclusion économique, sociale et territoriale. AMELIOR revendique le droit au travail des biffins et la reconnaissance de leur participation à la gestion urbaine métropolitaine. Le statut associatif pourvoit un cadre de dialogue et collaboration avec les institutions.

Ainsi, l'association candidate puis remporte un appel à projets lancé par la Ville de Montreuil et financé par l'Europe, permettant aux biffins d'occuper le marché alimentaire de la Croix de Chavaux, dans un cadre décent et réglementé les protégeant ainsi des opérations d'éviction de l'espace public. Les premiers marchés ont été organisés à titre expérimental en 2013 dans le cadre de l'agenda 21 et depuis, l'association a obtenu de la Ville l'autorisation d'organiser deux marchés par mois. L'association propose ainsi, dans une approche coopérative, un accompagnement social et économique aux biffins.

AMELIOR défend également la contribution des 3000 biffins et 2000 ferrailleurs franciliens à une économie circulaire populaire de gestion des déchets. C'est dans ce sens que le Sycotom, agence métropolitaine de déchets ménagers, les soutient pour collecter ce qu'elle ne peut pas faire. L'association a notamment gagné un appel à projets lancé par le Sycotom, pour monter une ressourcerie-recyclerie à Bobigny.

La ressourcerie-recyclerie prend place sur une friche temporaire de 2500m², durant la rénovation du centre de tri de Romainville-

Bobigny, soit pour une période de 3 ans.

Ce retour d'expérience montre le rôle central des biffins dans la gestion des déchets. Leur métier et compétences font l'objet de marginalisation voire d'interdiction mais leurs savoirs faire sont mobilisés et inspirent les services publics et parapublics.



Qu'est-ce que la biffe ?

Les biffins représentent un groupe professionnel hétérogène, un corps de métier comprenant diverses méthodes et d'objets de récupération et de lieux de ventes. La biffe est une activité économique. Elle comprend un ensemble de techniques qui permettent de redonner vie à des objets déjà usagés, abandonnés, échangés ou donnés à des fins marchandes.

La vente de ces objets se réalise, le plus souvent, dans l'espace public. Les objets sont exposés à même le sol sur une bâche, ce qui rend le vendeur plus mobile, en cas d'intervention policière.

20. Extrait de l'intervention (10/11/2020) de Samuel Leconte et Mihaela Stefan, association des marchés économiques locaux individuels et organisés de la récupération (AMELIOR) de Montreuil.

21. Terme utilisé notamment au marché aux puces de Saint-Ouen et dans d'autres espaces franciliens pour désigner une personne en situation de précarité qui cherche de petits objets usagés pour les revendre en complément de revenus.

Contacts

Association AMELIOR

Samuel Lecoeur, directeur
samuel.assoamelior@gmail.com
amelior.canalblog.com

Pour aller plus loin ...

Olivia Mercier, sous la direction d'Elisabetta Bucolo, Mémoire de Master 2 . « L'action communautaire, un défi pour le travail social. Les biffins de l'association Amelior » , CNAM, 2017, 121p.

Olivia Mercier, « L'action communautaire, des pratiques associatives vers une transformation sociale » in BUCOLO, HAERINGER, Le changement en association : s'adapter, innover, résister, Reims, EPURE, coll. RESSOR, 2021.

BAZIN Hugues, RULLAC Stéphane, Etude qualitative portant sur les conditions de vie des biffins en Ile-de-France (lot n°2). (Marché n°1100292), 2012.



4

Les travaux des partenaires

Le chantier de travail Economie informelle & ESS du RTES

Chloé SECHER – RTES

Le RTES, réseau de collectivités pour une économie solidaire, rassemble plus de 180 collectivités qui partagent la conviction que l'économie sociale et solidaire (ESS) est en capacité d'apporter des réponses aux besoins économiques, sociaux, et environnementaux des territoires. Le RTES est un centre-ressources, un espace d'échanges et de partage d'expérience entre collectivités, un porte-voix des collectivités aux échelles nationale et européenne.

Les pratiques informelles constituent un enjeu pluridimensionnel pour les collectivités locales qui ont souhaité pouvoir en échanger. C'est pourquoi le RTES, parmi ses chantiers, porte un cycle de travail sur l'économie informelle qui vise à favoriser les partages d'expériences entre territoires, mettre à disposition et créer des ressources pour accompagner les collectivités locales dans la mise en place de politiques ou dispositifs facilitant le passage de l'économie informelle à l'économie formelle par et vers l'ESS.

Ce programme mené de 2020 à fin 2022, soutenu par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, vise également à contribuer à la reconnaissance de l'utilité sociale de l'économie informelle en matière d'emploi et d'inclusion, de cohésion sociale et de développement économique des territoires.

Concrètement le RTES a organisé une dizaine de webinaires avec des partenaires (l'ANCT, ONPV, le RNCRPV...) afin de partager des études, recherches-actions et initiatives en la matière et réalisé une dizaine de fiches "Déniché pour vous" présentant ces initiatives. Ces ressources sont disponibles sur le site du RTES (cf. ressources). En parallèle, une quinzaine de collectivités territoriales membres du RTES accompagnées d'une structure de l'ESS de leur territoire, ont pris part à quatre groupes de travail qui ont cherché à identifier les leviers d'action disponibles pour accompagner les pratiques informelles par et vers l'ESS.

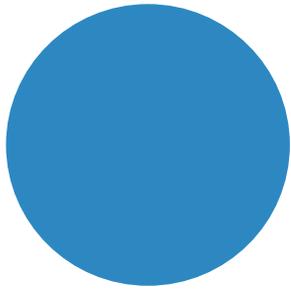
L'ensemble de ces travaux va nourrir une publication "RepèrESS" dédiée : Economie informelle & ESS, Enjeux et leviers d'actions pour les collectivités locales, à paraître début 2023.

Ressources

- Fiches Déniché pour vous et bonnes pratiques

- Amélior
- La Boutique en scène
- Métiers à Créer
- Restaurant social Le Balazan
- Les Mamas de Grigny
- MobilHub, les cités d'or
- Migracoop

Site internet du RTES : www.rtes.fr
Page dédiée présentant les travaux du RTES



Bibliographie

Tessier-D'argent Christel, Fayolle Alain, Une approche typologique de l'entrepreneuriat de nécessité, RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise, 2016/3 (n° 22, vol. 5), p. 74-92.

BIT, 2002, Travail décent et économie informelle, Rapport VI, Conférence internationale du Travail, 90e session, Genève. 20p.

OCDE, 2015, Synthèse sur l'entrepreneuriat informel en Europe et en France. 28p.

Collectif Rosa Bonheur, 2019, La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire, Amsterdam Éditions. 240p.

AMELIOR, 2019, Étude sociologique qualitative du marché des biffin·es organisé par AMELIOR à Croix de Chavaux.

Sebastien Jacquot, Marie Morelle, 2018, Comment penser l'informalité dans les villes "du Nord", à partir des théories urbaines "du Sud"?, Métropoles [en ligne], n°22.

Adèle Fourmigué, Gaëtan Jayle, Louise Nicolas-Sourdout, Nicolas Truffet, Lisa Abou Rjeily, sous la direction de Sébastien Jacquot et Marie Morelle, 2020, La mécanique de rue au sein de trois quartiers prioritaires de la banlieue parisienne, Note de synthèse, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne, 13p.

Sabryn Daiki, Sur les traces du rétroviseur Marcher dans les Grands-Ensembles, projet de fin d'études, ENSA Nantes, 2021, 92p.

Lisa Abou Rjeily, Adèle Fourmigué, Gaëtan Jayle, Louise Nicolas-Sourdout, Nicolas Truffet, sous la direction de Sébastien Jacquot et Marie Morelle, La mécanique de rue au sein de trois quartiers prioritaires de la banlieue parisienne, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne, mars 2020, 268p.

L'entrepreneuriat informel en Europe et en France. Caractéristiques, enjeux et stratégies publiques d'accompagnement, Compte rendu, 10 mars 2022, ANCT, ONPV, RTES, RNCRPV.

Olivia Mercier, sous la direction d'Elisabetta Bucolo, Mémoire de Master 2/ . « L'action communautaire, un défi pour le travail social. Les biffins de l'association Amelior » , CNAM, 2017, 121p.

Olivia Mercier« L'action communautaire, des pratiques associatives vers une transformation sociale » in BUCOLO, HAERINGER, Le changement en association : s'adapter, innover, résister, Reims, EPURE, coll. RESSOR, 2021.

BAZIN Hugues, RULLAC Stéphane, Etude qualitative portant sur les conditions de vie des biffins en Ile-de-France (lot n°2). (Marché n°1100292),2012.





Autres ressources

Mise en débat "Pratiques informelles", Quartiers en transitions, RésO Villes, 2020.

Abou Ndiaye, Mise en débat "Economie informelle", Quartiers en transition, RésO Villes, 2018 , 1:37:35.

15' en aparté avec Sabryn Daiki, La mécanique de rue, RésO Villes, 16 février 2022.

L'entrepreneuriat informel en Europe et en France. Caractéristiques, enjeux et stratégies publiques d'accompagnement, 10 mars 2022, ANCT, ONPV, RTES, RNCRPV. 2:08:33.

Sébastien Jacquot, 2021, 3e Rencontres Franciliennes de la GUSP organisées par les CRPV IDF, non publié.

Guillaume Garson, 2021, 3e Rencontres Franciliennes de la GUSP organisées par les CRPV IDF, non publié.

"Soutenir la création d'activités économiques et les dynamiques de développement local engagées dans les quartiers", Les dynamiques de développement économique urbain dans les quartiers populaires, Les Ateliers de Profession Banlieue, 2019.

Reconnaître et accompagner les économies populaires et solidaires, Les Ateliers de Profession Banlieue, 2021.

Point sur : l'Économie informelle, des éléments de diagnostic à la recherche de solutions nouvelles, IREV, 2019.

D'une économie informelle à une économie formelle, Agence d'Urbanisme de Lille Métropole, 2019

Direction de publication
RN CRPV

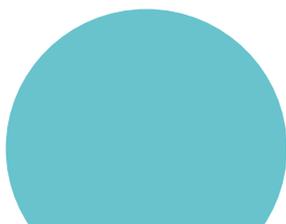
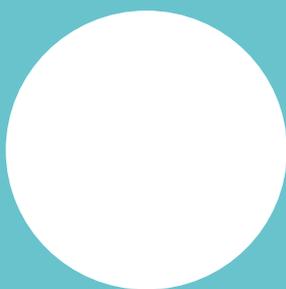
Rédacteur-trice-s et crédits photos

Cité Ressources - David MATEOS ESCOBAR

Profession Banlieue - Camille BENITAH

RésO Villes - Frédéric FRÉNARD

Villes et Territoires Occitanie - Caroline MOULIN



RÉSEAU NATIONAL DES CENTRES DE
RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE
15 rue Catulienne
93200 Saint-Denis
www.reseau-crpv.fr